Modalités d'inscription : « Programme Educatif Fédéral »

La saison 2014-2015 marque le lancement et le déploiement du Programme Educatif Fédéral, par la Fédération Française de Football. A cet effet, votre motivation et votre implication doivent contribuer à la réussite de ce dispositif. Cette note a pour objectif de vous informer des différentes démarches à suivre quant à l'inscription de votre club au sein du « Programme Educatif Fédéral ».

Les 4 étapes majeures

Etape 1: Inscrire mon club dans le dispositif « Programme Educatif Fédéral » via Footclubs.



- ✓ Etape 2: Identifier et renseigner le « référent programme éducatif fédéral » par l'intermédiaire de Footclubs
 - ✓ Etape 3: Participer aux réunions de secteur « Programme Educatif Fédéral » organisées par votre District
 - ✓ Etape 4: Récupérer le kit pédagogique au sein de votre District. Chaque club engagé doit recevoir un classeur (dont une affiche comprise) et 9 exemplaires des Incollables du Foot





